

Comité d’Ethique de la Recherche Clinique en Chirurgie Thoracique et Cardio-Vasculaire

Numéro d’enregistrement : IRB00012919

DÉLIBÉRÉ

Le Président du Comité d’Ethique de Recherche Clinique de la Société Française de Chirurgie Thoracique et Cardio-Vasculaire :

1) après avoir examiné le projet de recherche
soumis par

2) pris connaissance des documents fournis par soumissionnaire

[Soumission_CS-ctcv-2025-05-23_39468__](#)

3) pris connaissance des recommandations émises par les membres-experts du CERC-SFCTCV :

4) pris connaissance du rapport du secrétaire du CERC-SFCTCV suite à la réunion de délibérés à laquelle participaient : [Brouchet Laurent](#), [D-Journo Xavier-Benoit](#), [Grinberg Daniel](#), [Jougon Jacques](#), [Martin Anne-Céline](#), [Saiydoun Gabriel](#), [Thomas Pascal-Alexandre](#), [Thumerel Matthieu](#),

Conformément aux dispositions réglementaires encadrant la recherche clinique en France (Article L1121-1 du Code de la santé Publique, modifié par loi n°2006-450 du 18 avril 2006 - art. 31 JORF 19 avril 2006), émet l’avis suivant :

Avis **FAVORABLE** référencé [DELIBERE_CERC-SFCTCV-2025-07-01__](#)

Commentaires :

Fait à Paris, le 01/07/2025

Le Président du CERC-SFCTCV, Pr Nicolas VENISSAC

